

LISTE DES PIÈCES NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

PROMOTION 2010/2011

- ORIGINAL** de l'attestation de réussite à l'examen d'entrée au CRFPA ou du diplôme de docteur en droit

Droits d'inscription : 1600 €uro - Chèques à établir à l'ordre de EDA ALIÉNOR

→ soit la totalité à l'inscription

→ soit selon les modalités suivantes :

- 1 chèque de **1066,66 €** débité en janvier 2010*
** il est possible d'opter pour un règlement en 3 échéances (mensuelles ou trimestrielles à nous préciser) **en joignant cependant les 3 chèques à l'inscription***
- 1 chèque de **533,34 €** à remettre également à l'inscription (*débité en janvier 2011*)

- 2 photos d'identité

- Photocopie carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité

- livret de famille (copie intégrale)

- Curriculum vitae

- Curriculum vitae universitaire (relevé de notes à demander à la Faculté)

- Nom et coordonnées du Cabinet d'avocat généraliste qui vous accueillera en janvier 2010

- Votre « projet » de Projet Pédagogique Individuel

Sécurité sociale 2010 :

Régime étudiant (- 28 ans) :

- photocopie dernière carte d'étudiant
- imprimé immatriculation sécurité sociale complété et signé
(disponible au secrétariat du CRFPA ou téléchargeable sur le site de la CPAM
<http://www.ameli.fr>)
- cotisation 2009/2010 : 198 €uro, par chèque à l'ordre de EDA ALIENOR

Régime général:

- carte d'assuré social en cours de validité
- copie du contrat de travail

Autres cas

- carte d'assuré social